

TARIFICATION

MEMBRE OU SUBSTITUT

- Occupation simple: 1200 \$ (1379,70 \$ taxes incluses)
- Occupation double: 1450 \$ (1667,14 \$ taxes incluses)

NON-MEMBRE

- Occupation simple: 1500 \$ (1724,63 \$ taxes incluses)
- Occupation double: 1750 \$ (2012,06 \$ taxes incluses)

Vous représentez une municipalité située dans une MRC de la Mauricie ou du Centre-du-Québec et vous ne souhaitez pas d'hébergement, voyez notre tarification spéciale à cet effet.

La formation du colloque est admissible en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Graphisme : ndg.ca

POUR TOUTE INFORMATION



514 499-1130
1 877 499-1130
agfmq@agfmq.com



Association des gestionnaires
financiers municipaux
du Québec



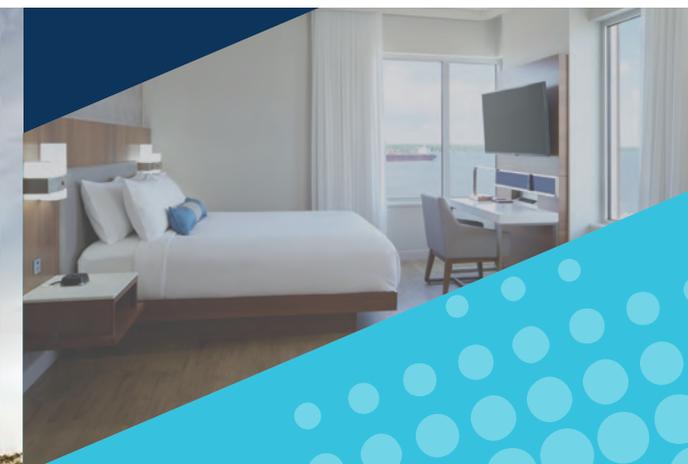
PROGRAMME

Colloque annuel de l'AGFMQ

du 11 au 14 septembre 2018
Hôtel Delta Trois-Rivières
par Marriott



Association des gestionnaires
financiers municipaux
du Québec



LIEU DU COLLOQUE

HÔTEL DELTA TROIS-RIVIÈRES PAR MARRIOTT

1620 rue Notre-Dame Centre
Trois-Rivières (Québec) G9A 6E5
819 376-1991

INSCRIPTION

AVANT LE
6 JUILLET 2018

POSTE : AGFMQ
7245, rue Clark, bureau 305
Montréal (Québec) H2R 2Y4

TÉLÉCOPIEUR : 514 499-1737

COURRIEL : agfmq@agfmq.com

SITE WEB : www.agfmq.com



DÉROULEMENT

> MARDI 11 SEPTEMBRE

Dès 16 h	Disponibilité de votre chambre À l'Hôtel Delta Trois-Rivières par Marriott
De 17 h à 21 h	Souper libre (exclus du forfait)

> MERCREDI 12 SEPTEMBRE

Dès 7 h	Petit-déjeuner pour tous
8 h	Accueil des participants
8 h 30	Mot de bienvenue
8 h 45	ATELIER 1

LES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE EN MILIEU DE TRAVAIL : MIEUX LES COMPRENDRE ET MIEUX LES PRÉVENIR

Conférenciers :

MICHÈLE PARENT, directrice, Services-conseils en santé, Morneau Shepell,

JOËLLE CARPENTIER, professeure-chercheuse, spécialisée en psychologie de la performance, ESG-UQAM

JEAN-PAUL RICHARD, entraîneur de l'équipe féminine de ski acrobatique du Canada en 2014 et Chef - Programmes de formation des artistes au Cirque du Soleil

Cet atelier en deux parties présentera :

- A. Les résultats des enquêtes annuelles de Morneau Shepell** sur la santé mentale au cours des dernières années : la prévalence des problèmes de santé mentale, les différentes sources de stress identifiées, les différences démographiques et les pistes de solutions identifiées pour les employeurs.

B. Prévenir les effets néfastes du stress au travail

Apprendre de l'expérience olympique pour créer un environnement de travail performant et sécuritaire psychologiquement. C'est sous ce thème qu'un coach d'athlètes médaillés olympiques et qu'une professeure de l'ESG-UQAM spécialisée en psychologie de la performance viendront échanger et vous donner des conseils concrets à implanter dans vos entreprises.

Le tout sera suivi d'un panel de discussion.

10 h 15 **Pause-santé**

12 h **Dîner pour tous**

13 h 15 **ATELIER 2**

ACTIVITÉ RÉSEAUTAGE

Ateliers animés par les administrateurs de l'AGFMQ

- La *Loi sur les Cités et Villes* prévoit qu'un conseil municipal peut adopter un règlement en matière de **contrôle et de suivi budgétaire ainsi qu'un règlement afin de déléguer** à tout fonctionnaire le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats.

L'atelier a pour objectif d'établir une discussion, sous forme d'échange entre les participants, sur les différentes particularités que l'on peut retrouver au niveau de ces règlements. Les pratiques administratives utilisées dans les autres municipalités peuvent constituer d'éventuelles pistes d'améliorations en termes d'efficacité.

- La *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2011-2017* comportait certains engagements pour les municipalités du Québec, dont ceux d'installer des compteurs d'eau dans les immeubles non résidentiels et de mettre en place une tarification adéquate. Où en est votre municipalité à l'égard de ces engagements ?

Nous vous proposons d'en discuter avec vos collègues d'autres municipalités lors d'un atelier qui vous permettra d'échanger sur les **paramètres qu'ils ont choisi d'utiliser afin d'établir un mode de tarification** répondant à cet engagement tout en favorisant une répartition adéquate de la charge fiscale entre les propriétaires d'immeubles.

15 h **Pause-santé**

16 h 15 **Conclusion de l'ACTIVITÉ RÉSEAUTAGE**

17 h 15 **Souper et activité réseautage**

> JEUDI 13 SEPTEMBRE

Dès 7 h **Petit-déjeuner pour tous**

8 h 15 **Accueil**

8 h 30 **ATELIER 3**

NOUVEAUTÉS DANS LES FINANCES MUNICIPALES, PRINCIPALES LACUNES RENCONTRÉES AU RAPPORT FINANCIER

Par DOMINIQUE COLLIN, FCPA, FCA

Atelier présenté en trois volets :

- A. À compter de 2018 ou 2019, entrée en vigueur de nouveaux chapitres concernant les transactions entre organismes et précision d'autres chapitres en lien avec ces transactions.**

Les organismes municipaux sont régulièrement appelés à transiger avec d'autres organismes faisant partie ou non de leur périmètre comptable. Ce volet permettra de réviser et de comprendre les chapitres en lien avec ces transactions, qui présentent souvent des ambiguïtés.

- B. Nouveaux chapitres du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, en vigueur en 2018.**

Présentation de trois nouveaux chapitres traitant notamment :

- Des indications améliorées concernant la définition des actifs;
- Des obligations d'information concernant la nature des actifs qui ne sont pas présentés ainsi que les actifs éventuels (potentiels)
- Des obligations d'information concernant les droits contractuels à des actifs et des revenus futurs.

- C. Nouveautés, précisions et principales lacunes rencontrées au rapport financier**

Chaque année amène des modifications touchant la présentation et la comptabilisation des transactions financières au rapport financier de nos municipalités. Quant au MAMOT, il répertorie une série de lacunes qu'il rencontre à la lecture de ces rapports financiers. De plus, suite à de nouvelles situations ou réglementation, le MAMOT précise certains traitements comptables ou exigences requises. Ce volet sera donc consacré à revoir la comptabilisation et la présentation de ces nouveautés, précisions et lacunes afin d'être à la fine pointe de notre expertise.



10 h 15 **Pause-santé**

12 h **Dîner pour tous**

13 h 15 **Suite de l'ATELIER 3**

15 h **Pause-santé**

16 h 30 **Conclusion de l'ATELIER 3**

18 h 30 **Soirée de clôture**

> VENDREDI 14 SEPTEMBRE

Dès 7 h **Petit-déjeuner pour tous**

8 h 45 **Assemblée générale annuelle des membres**

9 h 45 **ATELIER 4**

MISE À JOUR ET ACTUALITÉS EN FINANCES MUNICIPALES

Par les représentants du MAMOT

Mme NANCY KLEIN, directrice générale des finances municipales et M. YVON BOUCHARD, agent de recherche, pourront répondre à vos questions à la suite de cet atelier

12 h 15 **Dîner de clôture pour tous**

13 h 30 **Clôture du colloque 2018 et remerciements**